

**LE FRANÇAIS DANS L'INSTITUT DE MAINTENANCE ET DE SECURITE INDUSTRIELLE (IMSI) DE L'UNIVERSITE D'ORAN 2 (ALGERIE) : UNE ANALYSE CURRICULAIRE / FRENCH IN THE MAINTENANCE AND INDUSTRIAL SAFETY INSTITUTE (IMSI) OF THE UNIVERSITY OF ORAN 2 (ALGERIA) : A CURRICULAR ANALYSIS<sup>1</sup>**

**Résumé:** Le présent article représente la suite d'une publication antérieure (Auteur, 2022). C'est dans le cadre d'un projet de recherche universitaire que s'inscrivent les deux études. L'objet du projet est le « français en contexte scientifique et technique en Algérie ». Le cas que nous analysons est le programme de langue française destiné aux étudiants inscrits en première année à l'Institut de Maintenance et de Sécurité Industrielle de l'université d'Oran 2 (Algérie). Nous nous interrogeons sur la nature des objectifs visés à travers le contenu proposé et l'adéquation de ces objectifs aux besoins du public de la formation. Dans un premier temps, nous présentons l'établissement et les formations dispensées. Dans un second temps, nous examinons le programme prescrit par l'institution en relevant les points pertinents et les insuffisances.

**Mots-clés:** filière scientifique, objectif spécifique, programme de formation, besoin spécifique

**Abstract:** This article represents the continuation of a previous publication (Author, 2022). Both studies are part of a university research project. The subject of the project is "French in a scientific and technical context in Algeria". The case we are analyzing is the French language program intended for students enrolled in the first year at the Institute of Maintenance and Industrial Safety of the University of Oran 2 (Algeria). First, we present the establishment and the training provided. In a second step, we examine the program prescribed by the institution by highlighting relevant points and shortcomings.

**Keywords:** scientific field, specific objective, educational program, specific need

### **Introduction**

En Algérie, la langue arabe est la langue officielle. Par conséquent, elle est la langue d'enseignement-apprentissage des cycles primaire, moyen et secondaire. D'autres langues sont enseignées-apprises comme matières intégrées dans les programmes officiels ; une langue nationale, le tamazight, apparaît progressivement dans les écoles depuis 1995 (Sabri, 2012) ; des langues étrangères sont introduites dans le système éducatif : le français (1<sup>re</sup> langue étrangère) à partir de la troisième année primaire, l'anglais (2<sup>e</sup> langue étrangère) dès la première année moyenne, l'espagnol/l'allemand/l'italien (choix optionnel pour les élèves inscrits dans la filière « lettres et langues étrangères ») à partir de la deuxième année secondaire.

À l'université, la situation n'est pas la même<sup>2</sup>. D'une part, la langue arabe continue d'être la langue d'enseignement-apprentissage dans les filières de sciences sociales et humaines (Sciences Economiques, Sciences de Gestion et Sciences Commerciales ; Droit et Sciences Politiques ; Sciences Humaines et Sociales...), sauf le cas de l'option « Sciences financières et comptabilité » à l'université de Tizi Ouzou où l'« Enseignement s'effectue en langue française » (MESRS, 2021 : 51). D'autre part, dans les filières scientifiques et techniques (Sciences médicales, Mathématiques et

---

<sup>1</sup> Boulanouar YOUSFI, Université de Tissemsilt, Laboratoire TRADTEC, Université d'Oran 2, Algérie, yousfi.boulanouar@cuniv-tissemsilt.dz

<sup>2</sup> D'après la Circulaire n° 01 du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022. (Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique [MESRS], 2021).

Informatique ; Sciences de la Matière ; ...), le français remplace l'arabe en tant que langue véhiculaire, à l'exception d'une spécialité à l'université de Boumerdes « Ingénierie électrique électronique » où l'« Enseignement [est] en langue anglaise » (MESRS, 2021 : 24).

Les programmes officiels<sup>1</sup> des filières scientifiques et techniques<sup>2</sup> comprennent des matières de langues (français et anglais). Cette intégration représente une nécessité à cause du niveau faible de la plupart des étudiants<sup>3</sup> malgré le nombre d'heures d'études accumulées durant plusieurs années scolaires. L'objectif de ces cours de langue est à la fois « académique » (permettre aux apprenants de développer des compétences langagières pour pouvoir suivre des cours et effectuer des tâches diverses : compréhension et production, à l'oral et à l'écrit) et « socioprofessionnel » (apprendre aux étudiants, futurs employés, à communiquer via la langue qui règne en entreprise).

Notre projet de recherche a pour objectif d'élaborer des curricula qui prennent en compte les besoins des apprenants en vue d'une réussite académique et une insertion socio-professionnelle efficace notamment avec la complexité et l'évolution du marché du travail. Le point de départ de notre projet est l'évaluation des programmes proposés par les Comités Pédagogiques Nationaux des Domaines de formations (CPND) sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Lors d'une étude précédente (Auteur, 2022), nous avons mené une étude analytique comparative entre les programmes de trois filières scientifiques et techniques qui comprennent des matières de langue. Dans le présent article, nous nous sommes interrogés sur le contenu détaillé du programme de français destiné aux étudiants universitaires futurs employés inscrits en filière « Science et Technologie » : Ce contenu répond-il au besoin du public et permet-il d'atteindre les objectifs visés ? Ces objectifs spécifiques sont-ils de nature « universitaire et académique » comme l'indique la formation suivie ? ou « socioprofessionnelle » en relation avec le futur emploi ?

Nous tentons de répondre à ces questions à travers l'analyse du programme établi par l'institution algérienne, représentée par les CPND, analyse qui permet d'examiner si le choix du contenu est pertinent et s'il y a des insuffisances à combler en vue d'une formation plus fructueuse.

Avant de procéder à l'analyse, nous allons présenter quelques définitions conceptuelles relatives à notre étude.

### 1. Quelques précisions définitionnelles

Le Français Général (FG) désigne « ... le français usuel tel qu'on le trouve dans les méthodes de FLE et destiné à tous les publics, c'est-à-dire les publics non spécialisés » (Cuq [Dir.], 2003 : 108). L'apprentissage du FG se caractérise par une durée longue et des besoins peu ciblés. Le public dans ce contexte est de nature large apprenant la langue à des fins communicationnelle et culturelle. Historiquement parlant, le FG est apparu en même temps que le FOS (cf. Infra) « par un effet de nécessaire complémentarité » (*ibidem.*).

Quant au Français Sur Objectifs Spécifiques (FOS), il

« ... est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. Le FOS s'inscrit dans une démarche fonctionnelle

---

<sup>1</sup> Dans d'autres contextes internationaux, il y a d'autres modes : cours d'été, cours accélérés au début de la saison, cours du soir, ...

<sup>2</sup> Et c'est aussi le cas d'autres filières en sciences humaines, assurées en langue arabe, dont l'objectif est académique et/ou professionnel.

<sup>3</sup> Voir, à titre d'exemples, les enquêtes menées entre 1998 et 2006 par Fari Bouanani (2008), citées et confirmées récemment (Bensalem, 2018).

d'enseignement et d'apprentissage : l'objectif de la formation linguistique n'est pas la maîtrise de la langue en soi mais l'accès à des savoir-faire langagiers dans des situations dûment identifiées de communication professionnelles ou académiques » (*ibidem.*).

Le FOS a ensuite donné lieu à d'autres déclinaisons, à savoir, le Français sur Objectifs Universitaire (FOU) et le Français à visée (ou Langue) Professionnelle (FLP).

Le FOU, est une approche spécifique permettant d'amener les étudiants à réussir lorsqu'ils poursuivent des études supérieures en français. Selon Mangiante et Parpette (2011b : 115)

« [Le FOU] intègre fortement la dimension **institutionnelle** des situations langagières visées, et la dimension **cognitive des comportements attendus** de la part d'étudiants insérés dans l'université française. Dans un contexte où tout passe par le langage, qu'il s'agisse de **l'intégration administrative**, de **la transmission des connaissances**, ou de **la validation des apprentissages**, la compétence universitaire s'inscrit largement dans la compétence linguistique ».

En ce qui concerne le FLP, il s'agit d'un type de français adressé à un public « professionnel » qui veut s'améliorer, ou un public « universitaire » qui suit un cursus couronné par une éventuelle profession. La définition du FLP que nous avons adoptée est celle proposée par Mourlhon-Dallies (2006 : 30) :

« Le FLP est le français enseigné à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français. Dans un tel cas, le cadre d'exercice de la profession au complet est en français (aspects juridiques et institutionnels, échanges avec les collègues et la hiérarchie, pratique du métier) même si des portions de l'activité de travail peuvent être réalisées en anglais ou dans d'autres langues (celles de collègues) ».

On distingue donc le FG, qui concerne un enseignement/apprentissage de type général, du FOS, destiné à un public spécifique. Ce dernier se décline en FOU, dont les situations sont académiques et FLP, qui concerne le domaine socioprofessionnel.

Nous allons, dans les lignes ci-après, voir quel français parmi ce que nous venons de présenter figure dans le programme étudié.

## **2. La classe de 1<sup>re</sup> année à l'Institut de Maintenance et de Sécurité Industrielle : quel « français » est prévu ?**

### **2.1. Présentation de l'établissement<sup>1</sup>**

L'Institut de Maintenance et de Sécurité Industrielle au sein de l'université d'Oran 2 en Algérie est un établissement d'enseignement-apprentissage supérieur. Depuis 1992, il « a su se développer et s'adapter pour offrir des formations de qualité, ouvertes sur l'environnement socio-économique ». Les formations proposées « permettent de préparer au mieux à un métier de haute qualification, avec une grande capacité d'adaptation aux transformations futures ». L'IMSI possède « une solide réputation auprès des employeurs » à travers la qualité de ses formations qui « répondent aux besoins de la plupart des métiers de l'industrie » avec « la possibilité d'adapter ces programmes de formation à la carte en fonction des attentes des entreprises et des organisations ».

Les formations qu'assure l'IMSI sont nombreuses. Appartenant au domaine de formation « Sciences et Technologies », ces formations sont proposées en graduat et post-graduat. Parmi tant d'autres spécialités, citons : Sécurité industrielle, Maintenance

---

<sup>1</sup> D'après le site officiel de l'institut : <https://institutimsi.univ-oran2.dz/index.php/offres-de-bourses/pedagogie> (consulté le 08/08/2021).

en instrumentation, Maintenance en électromécanique. Électromécanique industrielle, Thermique des machines industrielles, Maintenance-Fiabilité-Qualité, ...

## 2.2. Des formations académiques-professionnalisantes

Le public qui rejoint l'IMSI suit l'une des formations proposées par l'établissement, à savoir, *la mécanique, l'instrumentation, l'hygiène et sécurité industrielle, ou le génie industriel*. À l'issue des études, ce public pourrait bénéficier de recrutement dans des entreprises, nationales ou autres, telles la SONATRACH<sup>1</sup>, la SONELGAZ<sup>2</sup>, RENAULT<sup>3</sup>, etc. (Aissa et Soltani, 2021). Ce public a besoin d'atteindre des objectifs qui comportent plusieurs aspects (Auteur, 2022) :

- « Universitaire et académique » selon des objectifs à court/moyen termes, à travers des modules linguistiques et méthodologiques, des techniques sont suggérées pour équiper les étudiants d'outils nécessaires aux activités d'apprentissage (objectifs à court terme) et se préparer aux examens (objectifs à moyen terme).
- « Socioprofessionnel » selon des objectifs à moyen/long terme, les étudiants apprennent des modules disciplinaires non linguistiques, tels que les mathématiques, la physique, la structure de la matière, la thermodynamique, ... dans lesquels les apprenants maîtrisent des savoirs et savoir-faire qui les préparent aux années suivantes (objectifs à moyen terme) et au travail professionnel (objectifs à long terme).

Nous allons voir si ce double objectif figure dans le programme officiel ministériel.

## 2.3. La présence des cours de langues

D'après les dernières mises à jour des programmes officiels établis par l'institution<sup>4</sup>, les cours de deux langues sont proposés à l'IMSI. Il s'agit du « français » et de l'« anglais » selon les niveaux d'études : de la première année licence (L1) jusqu'à la deuxième année master (M2).

Les étudiants inscrits en L1 commencent par étudier la langue française. Lors du 1<sup>er</sup> semestre, deux matières permettent un enseignement-apprentissage de la langue. L'une est intitulé « Méthodologie de la rédaction » tandis que l'autre est dénommée « Langue étrangère »<sup>5</sup>. Pendant le 2<sup>e</sup> semestre, l'enseignement-apprentissage se poursuit par une

---

<sup>1</sup> D'après l'enquête de Benbachir (2009 : 116) : « Depuis sa création en 1963, Sonatrach fonctionne essentiellement en français et ce en dépit des vagues d'arabisation qui ont secoué le pays. Le français reste la seule langue de travail au niveau de l'entreprise (la langue du contrat et de la convention avec tous les partenaires), c'est aussi la langue utilisée dans tous les supports administratifs (rapports, messagerie interne/externe, procès-verbaux de réunions, appels d'offres, cahiers des charges, etc.). »

<sup>2</sup> Djerraya (2017 : 59), après l'analyse « des documents » et la réalisation d'une enquête par « questionnaire », affirme que « la langue française utilisée dans cette société publique algérienne est presque "officielle" , ... tous les documents administratifs qui s'adressent aux employés de l'établissement par le biais d'affichage (note de service, guide de formation, rapport journalier ...etc) sont tous conçus en langue française ».

<sup>3</sup> L'usine « Renault Algérie » est une entreprise française installée à Oued Tlelat – Oran dès l'année 2013. Voir le site officiel : <https://www.renaultgroup.com/groupe/implantations/oran-renault-algerie-production-2/> (consulté le 27/08/2021).

Nous supposons donc que la langue officielle n'est que le français (échange formel et informel, documents divers, réunions, ...).

<sup>4</sup> Ces mises à jour se manifestent dans l'ajout des modules, la suppression des autres. ... Il a été constaté que tous les quatre ou cinq ans, des changements et ajustements sont apportés au programme (Auteur, 2022).

<sup>5</sup> Le choix s'effectue entre « Français » et/ou « anglais ».

matière de « Méthodologie de la présentation », en plus de « Langue étrangère » toujours.

En L2, le cours de langue est encore présent, mais cette fois c'est l'anglais qui prend le relais, et ce dans les deux semestres d'enseignement-apprentissage.

Au cycle de master, le programme propose essentiellement la langue anglaise. La dénomination se diffère d'une spécialité à une autre : « Anglais technique » (en une seule option durant un seul semestre), « Anglais industriel » (en une seule option durant deux semestres) et « Anglais professionnel » (une seule option pendant trois semestres). Or, le français est de retour dans deux spécialités sous deux désignations « Technique de communication » et « Méthodologie de recherche bibliographique ».

#### **2.4. Curriculum ou programme de formation versus pratiques de classe : le prescrit et la mise en pratique**

En s'inscrivant donc dans une logique d'offre de formation, le programme que nous analysons est préétabli. Il s'agit d'un programme élaboré pour le domaine de formation « Sciences et technologies : Socle commun, 1<sup>re</sup> année : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> semestres » (MESRS, 2013) (cf. Annexes).

Nous procédons d'abord à une vue d'ensemble, puis nous passons à une analyse détaillée.

#### **2.5. Le programme de langue prescrit pour la classe L1 : Vue d'ensemble**

Le programme est divisé en deux semestres, et dans chaque semestre la dénomination est différente. Dans le premier semestre, nous lisons « Méthodologie de la rédaction » alors que, pour le second, l'intitulé est « Méthodologie de présentation ».

La première partie du module est divisée en 4 chapitres, prévus pour être exploités en 12 semaines, et une dernière partie consacrée à l'« application » qui se déroule en 3 semaines. Quant à la seconde moitié, elle comprend deux sous-parties auxquelles est réservée une durée de quinze semaines.

#### **2.6. Analyse du programme et commentaires**

Un regard attentif et un examen minutieux des deux parties du programme permettent de tirer les constatations suivantes :

##### **2.6.1. Répartition**

La première partie est plus détaillée que la seconde, et ce du côté de la répartition en chapitres et/ou sous-parties et même pour le contenu proposé, alors que les deux moitiés bénéficient de la même durée d'exploitation (15 semaines).

De ce fait, il est évident que le 1<sup>er</sup> semestre est plus chargé que le second, notamment avec une seule séance par semaine. Est-il possible d'enseigner-apprendre efficacement une vingtaine de points répartis en 4 chapitres sans compter le temps des activités et exercices (application), et ce en 15 séances seulement ? Quant au second semestre, nous n'y trouvons que 2 éléments à aborder avec une proposition d'application dans la même durée de 15 séances.

Mais il est à noter que la seconde partie du module est trop générale et nécessite plus de détail. (cf. Infra : 2.6.2. Pertinence des points proposés).

Ce déséquilibre pourrait entraver le bon déroulement des apprentissages lors du premier semestre. Une telle situation pourrait pousser les enseignants à ne penser qu'à « achever le programme » en passant (trop)vite sans prendre en considération l'acquisition de la part des étudiants. C'est le risque de ne pas pouvoir recourir à une « pédagogie différenciée » qui prend en charge l'hétérogénéité des apprenants et leurs rythmes d'apprentissage, de se focaliser sur l'« enseignement » et non pas sur

l'« apprentissage » ou encore sur le « contenu » au lieu des « compétences » (Roegiers, 2012).

De même, pour le second semestre, un risque d'un autre type peut se manifester. Le fait que les éléments proposés sont réduits laisse penser que le travail est terminé et il ne reste qu'à programmer les évaluations terminales pour « finir » l'année.

### 2.6.2. Pertinence des points proposés

Par rapport aux recommandations des didacticiens (Auteur, 2022), le choix du contenu du module est pertinent. Une « Méthodologie de la rédaction » et « de présentation » est plus que nécessaire dans le cadre de telles formations universitaires. Le besoin est évident tant à l'université (à court terme) que dans les entreprises (à moyen et à long terme).

Durant leur parcours les apprenants de l'IMSI seront invités à rédiger/présenter différents travaux académiques, à l'image de réponses élaborées lors des examens écrits, exposés, rapports et comptes rendus, mémoires, etc. De plus, ces futurs employés seront obligés de préparer des rapports de mission et des comptes rendus divers (faits, accident, panne, ...).

Pendant *le premier semestre*, des étapes au nombre de quatre sont abordées selon les chapitres. En gros, les thèmes et la démarche suggérés nous semblent pertinents :

- D'abord, des « Notions et généralités sur les techniques de la rédaction » sont évoquées, ce qui permet de bien maîtriser les termes et concepts avant de passer aux activités de « rédaction d'un résumé, d'une lettre administrative ; d'une demande ».

Sur ce point, nous pensons que les items proposés seront bénéfiques pour les apprenants (futur débouchés). À l'université, le « résumé » est une technique très utile. Une fois maîtrisée, elle permet de bien préparer les examens et de réaliser des travaux de bonne qualité.

Et, en rapport avec la vie professionnelle, les « lettres administratives » ainsi que des « demandes » différentes (d'emploi, de congé, de fourniture de bureau, ...) sont des documents qui circulent souvent dans ce contexte de la vie socioprofessionnelle.

- Ensuite, les apprenants sont censés continuer par la « Recherche de l'information, synthèse et exploitation ». Des précisions sur la recherche sont citées : dans la « bibliothèque (format papier : ouvrages, revues) » et « sur Internet (numérique : bases de données ; moteurs de recherche...) » avec des activités.

Beaucoup plus utile au niveau académique que socioprofessionnel, la recherche documentaire est une voie obligatoire dans le cursus de formation. À l'issue du cursus, les étudiants doivent élaborer un travail de recherche (mémoire ou projet de fin d'étude). L'une des premières étapes de ce travail est la recherche documentaire. Les précisions données dans ce curriculum sont importantes. Elles attirent l'attention sur deux aspects différents, à savoir, la « bibliothèque » et l'« Internet ».

En tant que références bibliographiques où il est possible de chercher de l'information, on peut citer ouvrages, dictionnaires (de langue, spécialisés, encyclopédiques), revues, articles, actes de colloques et séminaires, cours, mémoires de recherches et thèses, ... La question de la pertinence des références, du degré d'importance et de diversification doivent être évoqués.

Par rapport à la webographie (ou sitographie), les possibilités sont assez riches. Ce sont des dictionnaires en ligne, des documents en format numérique, des sites web divers, des applications en ligne, ... pour s'en servir, un entraînement aux « moteurs de recherches » est plus que nécessaire. Sans oublier la maîtrise de l'outil informatique plus que jamais primordiale.

- Puis, lors d'une troisième phase, les apprenants passent à aux « Techniques et procédures de la rédaction ». Concernant aussi bien le fond que la forme, des points de détail sont cités : « ponctuation, syntaxe, phrases - longueur des phrases - division en paragraphes - L'emploi d'un style neutre et la rédaction à la troisième personne - La lisibilité - L'objectivité - La rigueur intellectuelle et le plagiat ».

Des genres de l'« écrit » sont assez fréquents que ce soit pour des fins universitaires ou socioprofessionnelles. Des documents sont à comprendre et à rédiger, qui ont certaines caractéristiques au niveau du fond comme de la forme. Le programme, objet de notre recherche, a juxtaposé un bon nombre d'éléments que nous réorganisons ci-après.

Sur la forme, un ensemble de critères doivent être respectés pour réussir. Pour une bonne présentation matérielle, le texte doit être réparti en parties et paragraphes avec un « alignement vertical » des lignes et un « aliéna ». Le scripteur doit veiller à l'écriture au sens calligraphique tout en choisissant une bonne qualité de l'encre.

Sur le fond, le texte produit doit répondre à un ensemble de critères. Le scripteur aborde un contenu pertinent qui prend en considération la situation de communication. L'objet du texte est clairement énoncé et le lexique est correct et signifiant. De plus, des conventions et normes méthodologiques spécifiques sont à respecter selon les cas et le cadre de la communication.

- Enfin, c'est l'étape de la mise en œuvre par la « Rédaction d'un mémoire ou d'un rapport ». Durant cette période, différents éléments seront programmés : « Pages de garde - Le sommaire - Introduction - Méthode - Résultats - Discussion - Conclusion - Bibliographie - Annexes - Résumé et mots clés ». Pour terminer la tâche, les apprenants s'entraînent par une activité d'intégration dans laquelle ils rédigent un « Compte rendu d'un travail pratique ».

En fin de leur cursus, les étudiants de l'IMSI sont invités à rédiger un travail de recherche « mémoire ou rapport de stage » témoignant de leurs compétences. L'exemple donné par le programme est très bien choisi. Le mémoire de fin d'études est un document d'une importance capitale dans la sphère universitaire algérienne. Ce document est à concevoir selon une structure rigoureuse. Précédé d'une introduction, des parties et chapitres sont à rédiger en adoptant une méthode scientifique adéquate à la problématique étudiée. Les résultats obtenus sont discutés avant d'être résumés en une conclusion. Le mémoire comprend aussi d'autres éléments périphériques, à savoir, une page de garde, un sommaire, une liste de références bibliographiques et des annexes.

Avant d'arriver à ce stade final de la formation, les étudiants rédigent, à la demande de leurs enseignants de matières de spécialités, des « comptes rendus de travaux pratiques ». Cette tâche est considérée comme une phase préparatoire au mémoire final ou aux rapports de stages de leurs recherches.

Comme il est plus contraignant et exigeant, se caractérisant par une « forme » particulière et un « fond » spécifique, l'enseignement-apprentissage de l'écrit pourrait être programmé par étapes. Dans ce sens, nous recommandons le recours à la « pédagogie de l'intégration » (Roegiers, 2012). Cette approche pédagogique nous semble adéquate et efficace suite à une expérimentation que nous avons menée en contexte similaire. Nous avons mis en pratique cette démarche intégratrice où l'objectif était de faire apprendre à des étudiants spécialisés en langue française la rédaction d'une dissertation générale. Les résultats obtenus étaient encourageants dont le groupe de l'étude a appris par étape l'intégration et non pas seulement la juxtaposition des acquis (Auteur, 2021).

Le deuxième semestre quant à lui, comprend deux parties à propos des « exposés » :

- Dans un premier temps, des « Techniques de l'expression orale » seront prévues. Le seul élément de détail évoqué est les « Gestes et l'attitude à adopter devant un auditoire ».

Pouvoir prendre la parole devant un public représente une compétence plus que nécessaire aussi bien dans la vie académique que dans le monde professionnel. À l'université, les étudiants doivent non seulement élaborer, rédiger mais aussi présenter des exposés, des comptes rendus et des mémoires de fin d'étude. Les critères d'une bonne présentation sont divers, entre autres, posture et gestuelle, ton et qualité de la prononciation, qualité des informations exposées, ...

Comme nous l'avons mentionné auparavant (cf. 2.6.1. Répartition), cette partie du programme proposé manque de précision et de détail. De plus, nous pensons que le nombre de séances réservé au déroulement (6 semaines) est « beaucoup ». Il serait utile de préciser et d'enrichir le programme par les techniques et caractéristiques d'une présentation à la hauteur, ou de consacrer la moitié du temps au contenu du premier semestre qui semble chargé.

- Dans un second temps, c'est la « Préparation d'un exposé oral » qui est envisagée. Ici encore, un seul point « les supports d'un exposé : logiciels et matériels audiovisuels » avec toujours des applications de « présentation d'un exposé (compte rendu, rapport, projet etc...) ».

Ce point est beaucoup plus « technique ». Il s'agit d'amener les apprenants à se servir des aides à la présentation des exposés. Cette présentation peut se faire à l'aide d'outils (images et illustrations, vidéos, ...) ou des logiciels et des applications (projecteurs de diaporama, ...) qui servent de supports. Cette proposition est pertinente. La maîtrise de l'outil (fonctionnement matériel et manipulation) est primordiale et permet de gagner du temps et d'éviter le stress et la panique.

Toutefois, nous pensons que la période de « 9 semaines » prévue pour ces éléments est longue. Une telle durée rien pour l'entraînement à la manipulation des supports ne nous semble pas bien pensée, même si cette période est dotée d'exercices et applications.

## **2.7. Remarques et insuffisances**

Si le programme que nous analysons contient des points importants et pertinents pour le public visé, nous avons constaté l'absence d'autres éléments qui ont suscité l'intérêt des didacticiens et praticiens du FOU/FLP. De plus, la répartition du contenu sur les deux semestres doit être repensée.

Ci-après quelques remarques sur le programme examiné :

- Les aspects « écrit » et « méthodologie » méritent plus d'espace par rapport à « l'oral ». Que ce soit à l'université ou dans la vie socioprofessionnelle, les deux points sont plus contraignants que l'oral. Ils nécessitent donc plus de séances.
- La compréhension orale est complètement ignorée, alors que dans ce contexte spécifique, les séances pédagogiques (cours magistraux, travaux dirigés et pratiques) sont détaillées et expliquées à l'oral, même en présence des supports écrits (polycopiés, diapositives, ...).
- La technique de « prise de notes » n'a pas été insérée. Cet outil permet aux étudiants d'apprendre à repérer et noter l'essentiel du discours entendu ou du support écrit consulté.
- La « compréhension des consignes » devrait être incluse pour que les apprenants s'entraînent avant les examens officiels.

## **Conclusion et perspectives**

Cette analyse que nous venons d'exposer montre que le curriculum proposé pour la classe de L1 au sein de l'IMSI, cas de notre recherche, est bien choisi. Primo, c'est un programme qui répond à un besoin universitaire du public visé. Secundo, il pourrait être utile dans la vie socioprofessionnelle à de futurs employés.

Toutefois, en le comparant aux propositions des spécialistes, nous avons relevé quelques éléments qui manquent, à savoir, la compréhension orale, la prise de notes, et la compréhension des consignes.

À l'issue de cette étude, nous pouvons nous interroger sur la manière d'interpréter les programmes par les enseignants en classes. Une autre étude est prévue, dans laquelle nous analyserons « la mise en pratique » du programme en question par les enseignants chargés du module dans l'établissement universitaire. Un examen du passage du prescrit au concret analysant des pratiques de classes à travers l'étude des cours mis en ligne complété par des questionnaires ou des entretiens permettront de voir quel choix sera adopté par les acteurs de terrain ; suivront-ils à la lettre le programme ? Adopteront-ils une perspective critique en apportant des adaptations nécessaires ? Et si c'est le cas, comment ? et surtout pourquoi ?

### Références

- Benbachir, N., 2009, « Le plurilinguisme et sa gestion en entreprise : cas de la Sonatrach », *Synergies Algérie*, n° 8, p. 115-121.
- Aissa, K., Soltani, S., « Le développement des compétences langagières au supérieur, quelle formation au FOS ? » in *Journée d'étude « Comment soutenir l'apprentissage du FOS grâce au TICE »*, 08 juillet, Oran, Université d'Oran 2.
- Bensalem, D., 201, « L'enseignement du FLE en Algérie : entre les aspirations du système éducatif et la réalité du terrain », *DIDACSTYLE*, Volume 1, n° 1, p. 51-66.
- Cuq, J.-P. (Dir.). 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International S.E.J.E.R.
- Djerraya, I., 2017, *L'utilisation de la langue française en milieu professionnel, cas de la SONELGAZ de Ouargla*, Mémoire de master en science du langage et sémiologie de la communication, Ouargla, Université Kasdi Merbah.
- Fari Bouanani, G-E-H., 2008, « L'enseignement-apprentissage du français en Algérie : état des lieux », *Synergies Algérie*, n° 3, p. 227-234.
- Mangiante, J.-M., Parpette, Ch., 2011b, « Le français sur objectif universitaire. De la maîtrise linguistique aux compétences universitaires », *Synergies monde*, n°8, p. 115-134.
- MESRS, 2013, « Arrêté n°496 du 28-07-2013 fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine 'Sciences et Technologies' » [https://www.univ-ouargla.dz/docs/tlr\\_lmd/LMD/Arrete496.pdf](https://www.univ-ouargla.dz/docs/tlr_lmd/LMD/Arrete496.pdf) (consulté le 08 janvier 2022).
- MESRS, 2021, « Circulaire n° 01 Du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021 relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022 » <https://services.mesrs.dz/bac2021/Circulaire/fr/> (consulté le 05 août 2021).
- Mourlhon-Dallies, F., 2006, « Du français sur objectifs spécifiques au français langue professionnelle » in *Actes de rencontres de la Délégation Générale de la Langue Française (DGLF)*, « Apprendre le français dans un contexte professionnel », p. 28-33, [https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Files/publications\\_dglf/Rencontres/Rencontres-2006-apprendre-le-francais-dans-un-contexte-professionnel](https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Files/publications_dglf/Rencontres/Rencontres-2006-apprendre-le-francais-dans-un-contexte-professionnel) (consulté le 03 octobre 2021).
- <https://www.renaultgroup.com/> (consulté le 08 janvier 2021).
- Roegiers, X., 2012, *Quelles réformes pédagogiques pour l'enseignement supérieur ? L'intégration des acquis, une piste pour placer l'efficacité au service de l'humanisme*, Bruxelles, Groupe De Boeck s.a.
- Sabri, M., 2012, Enseignement de la langue tamazight : entre insuffisances du présent et exigences du futur », *Timsal n Tamazight*, Volume 4, n° 1, p. 03-07.

Site officiel de l'IMSI : <https://institutimsi.univ-oran2.dz>

Site officiel de l'entreprise Renault : <https://www.renaultgroup.com>

Annexes

DOMAINE SCIENCES ET TECHNOLOGIE	<b>PROGRAMME "Méthodologie de la rédaction"</b> Volume horaire semestriel 15h00 min Volume horaire hebdomadaire 1h00 min (1H00 min cours) Semestre 1 -15 semaines-	1 <sup>ère</sup> ANNEE SOCLE COMMUN
		Coef : 01 Crédits : 01

Programme	Nombre de semaines
<b>Chapitre 1: Notions et généralités sur les techniques de la rédaction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définitions, normes</li> <li>• Applications : rédaction d'un résumé, d'une lettre, d'une demande</li> </ul>	02
<b>Chapitre 2: Recherche de l'information, synthèse et exploitation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de l'information en bibliothèque (format papier: ouvrages, revues)</li> <li>• Recherche de l'information sur Internet (numérique : bases de donnée ; moteurs de recherche ...etc).</li> <li>• Applications</li> </ul>	03
<b>Chapitre 3: Technique et procédures de la rédaction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principe de base de la rédaction- ponctuation, syntaxe, phrases</li> <li>• La longueur des phrases</li> <li>• La division en paragraphes</li> <li>• L'emploi d'un style neutre et la rédaction à la troisième personne</li> <li>• La lisibilité</li> <li>• L'objectivité</li> <li>• La rigueur intellectuelle et plagiat</li> </ul>	03
<b>Chapitre 4: Rédaction d'un Rapport</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pages de garde</li> <li>• Le sommaire</li> <li>• Introduction</li> </ul>	04

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthode</li> <li>• Résultats</li> <li>• Discussion</li> <li>• Conclusion</li> <li>• Bibliographie</li> <li>• Annexes</li> <li>• Résumé et mots clés</li> </ul>	
Application: Compte rendu d'un travail pratique	03

DOMAINE SCIENCES ET TECHNOLOGIE	<b>PROGRAMME "Méthodologie de présentation"</b> <b>Code: M214</b> Volume horaire semestriel 15h00 min Volume horaire hebdomadaire 1h00 min (1H00 min cours) Semestre 1 -15 semaines-	1 <sup>ère</sup> ANNEE SOCLE COMMUN
		Coef : 01 Crédit : 01

Programme	Nombre de semaines
<b>Partie I</b> : - Techniques de l'expression orale  - Gestes et l'attitude à adopter devant un auditoire	06
<b>Partie II</b> : Préparation d'un exposé oral  II-1 les supports d'un exposé : logiciels et matériels audiovisuels II-2 Application : présentation d'un exposé (compte rendu, rapport, projet etc...)	09

**BOULANOUAR YOUSFI**, enseignant-chercheur au sein de l'Université de Tissemsilt, ex-enseignantvacataire et ex-assistant ingénieur informaticien au sein de l'Université de Relizane, membre du laboratoire TRADTEC de l'Université d'Oran 2 (tous en Algérie). Il est intervenant et auteur de publications en didactique des langues et en statistiques textuelles : analyse des manuels scolaires, approches didactiques, élaboration des dispositifs de formation, exercices et activités d'apprentissage, formations des formateurs, TICE, ...